

PÉRIODES DE CANDIDATURE ET DE MOBILITÉ PAR PROMOTION

Cycle ingénieur initial et cycles ingénieur par l'apprentissage CED/GEC

Toute mobilité internationale doit être préparée plusieurs mois à l'avance. Les périodes ci-dessous constituent le calendrier de référence. Les dates exactes peuvent varier selon le calendrier académique, l'établissement d'accueil, l'entreprise, le pays et les formalités administratives.

1. Cycle ingénieur initial

Durée minimale de mobilité à valider : 16 semaines. La mobilité peut prendre la forme d'un semestre académique, d'un double diplôme ou d'un stage à l'international.

Promotion	Type de mobilité	Fenêtre de mobilité	Période de recherche / candidature	Dépôt du dossier complet Deadline	Finalisation
1AE	Semestre académique	2e semestre académique	Mai à septembre	Fin octobre	Novembre à janvier
1AE	Stage ouvrier à l'étranger	Fin juin à fin octobre	Novembre à février	Fin février	Mars à mai
2AE	Semestre académique	2e semestre académique	Mai à septembre	Fin octobre	Novembre à janvier
2AE	Stage technicien à l'étranger	Fin octobre à début mars	Avril à juin	Fin juin	Juillet à septembre
3AE	Semestre académique	1er semestre académique	Février à mai	Fin juin	Juillet à août
3AE	Double diplôme	Selon l'accord et le calendrier partenaire	Mai à septembre	Fin octobre	Novembre à janvier / selon partenaire
3AE	Stage ingénieur à l'étranger	À partir de début février	Septembre à novembre	Mi-décembre	Décembre à janvier

Conditions principales : validation pédagogique préalable, dossier complet, niveau linguistique conforme, 30 ECTS minimum pour un semestre académique, 60 ECTS minimum pour un Double diplôme, convention et assurances finalisées avant le départ.

2. Cycle ingénieur par apprentissage – CED et GEC

Durée attendue : 9 à 12 semaines à l'étranger, pendant une période entreprise. L'accord écrit de l'employeur est obligatoire avant toute démarche avancée.

Formation	Niveau	Fenêtre de mobilité	Recherche / montage du projet	Dépôt du dossier complet 'Deadline'	Finalisation administrative	Départ possible
CED	2e année	Mi-juin à fin octobre	Octobre à janvier	Mi-février	Mars à mai	À partir de mi-juin
CED	3e année	Début mai à fin août	Octobre à janvier	Mi-février	Mars à avril	À partir de début mai
GEC	2e année	Mi-juin à fin octobre	Octobre à janvier	Mi-février	Mars à mai	À partir de mi-juin
GEC	3e année	Début mai à fin août	Octobre à janvier	Mi-février	Mars à avril	À partir de début mai

Ordre recommandé des démarches :

1. Accord écrit de l'entreprise sur la période, la durée et le principe de la mobilité.
2. Identification de la structure d'accueil et des missions.
3. Validation pédagogique par le responsable de formation.
4. Préparation de la demande OPCO avec l'UFA.
5. Établissement de la convention et des annexes.
6. Finalisation des assurances, du visa et des documents avant le départ.

Important

Aucune candidature, réservation ou dépense importante ne doit être engagée définitivement avant la validation du projet par ECAM-EPMI. Les calendriers des partenaires peuvent imposer des échéances plus précoces que celles indiquées sur cette page.

Contact : Service Relations Internationales – ECAM-EPMI